Drame évité à Drogenbos

En page 4

Un robot a fait exploser la cocotte-minute du FRAP

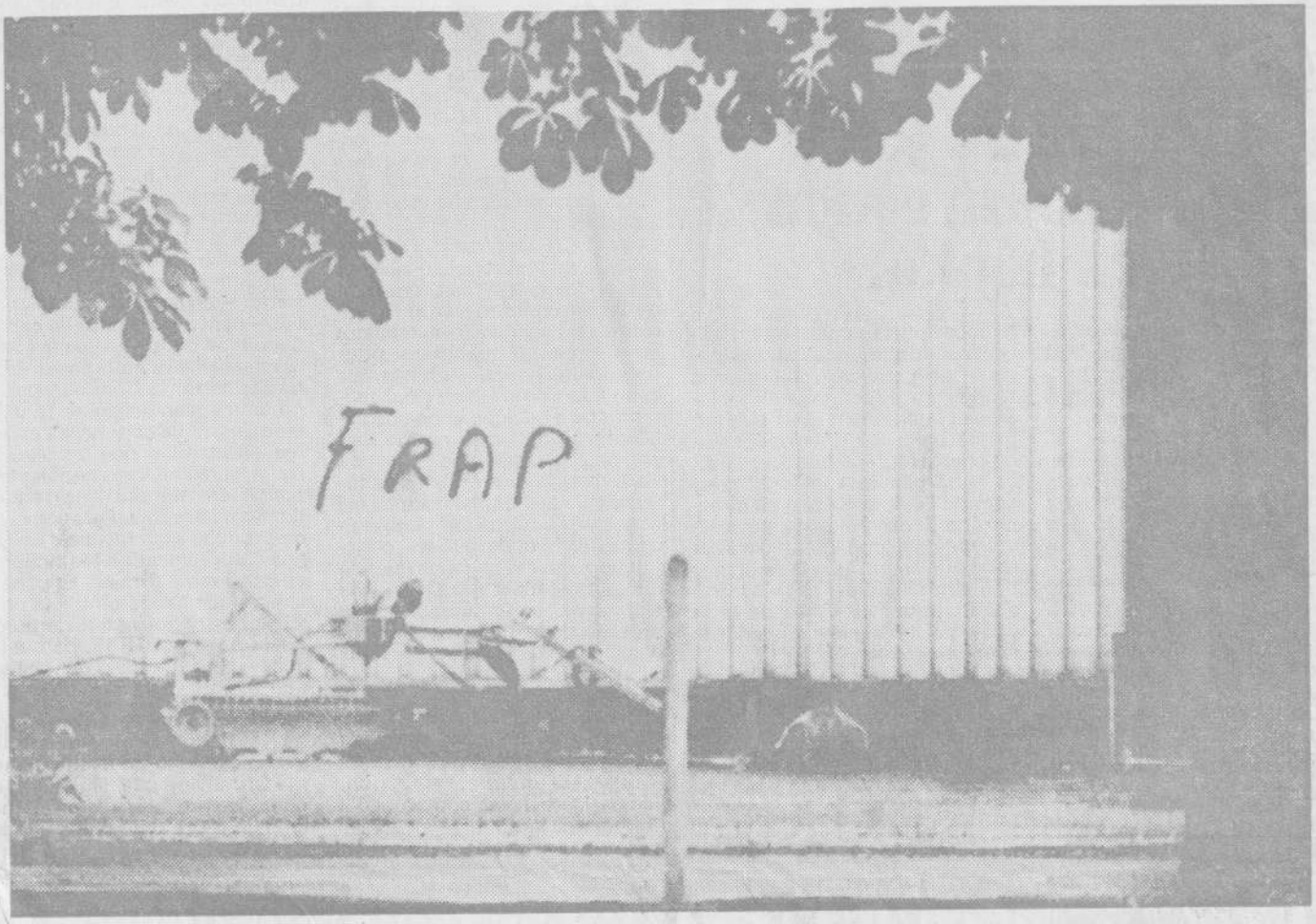

Attentat manqué et signé par le FRAP ce mercredi matin aux usines ACEC à Drogenbos : au moyen d'un robot, les démineurs de Heverlee sont parvenus à neutraliser l'engin infernal, une cocotte-minute contenant environ 5 kilos de T.N.T. Un drame a donc ainsi pu être évité. (Photo Belga)

DHLS 87 06 85

Plus de 300 personnes sont passées devant la machine infernale sans rien remarquer

Parmi les grandes entreprises belges travaillant directement et indirectement pour nos forces armées et aussi pour les armées de l'Otan, les ACEC occupent une place prépondérante. Rien d'étonnant donc que le siège de Drogenbos-Ruisbroek de cette société ait été visé dans le cadre des opérations que mènent depuis des mois plusieurs groupuscules de terroristes dans les provinces belges.

Mercredi, toute la journée, l'entreprise située entre le boulevard de l'Humanité et la chaussée de Forest a été le théâtre d'intervention des divers services antiterrorisme puisque le matin, vers 8 h, on y a découvert, à 50 mètres de la chaussée, dans le coin formé par deux murs d'enceinte, un sac de sport contenant une machine infernale. Le sac comportait le sigle FRAP. De plus, sur l'un de ces murs, était peint également le même sigle, en couleur rouge foncé. Il s'agit donc bel et bien d'une tentative d'attentat ou, plus exactement, d'un attentat manqué pour l'une ou l'autre raison technique.

En fait, la machine infernale n'a été découverte que par hasard, car plus de trois cents membres du personnel étaient passés sans rien remarquer, devant ce sac de sport qui se trouvait près de l'entrée de l'usine non surveillée.

Les premiers services de secours allaient rapidement établir que ce sac contenait une cocotte-minute bourrée d'explosifs.

Sont donc arrivés sur les lieux, dans le cadre d'un plan, dont l'application est devenue classique depuis quelques mois, le groupe Dyane, la brigade de la gendarmerie de Rhode-Saint-Genèse, une section de la police judiciaire, la brigade mobile, les hommes de G.I.A. (groupe interforces antiterrorisme). Le personnel occupé dans l'entreprise a été aussitôt évacué en lieu sûr, dans un tout autre endroit de l'usine, alors que tout trafic était interdit chaussée de Forest.

Puis, les services de déminage de l'armée (Herverlée) se sont mis au travail. On connaît leurs méthodes. Mais ces experts, portant la plupart des uniformes spéciaux blindés, ont dû travailler durant plusieurs heures avant de réussir à désamorcer l'engin, vers 13 h 30. Comme de coutume, ces experts militaires ont utilisé un robot téléguidé. Celui-ci a tiré plusieurs charges de chevrotine sur le sac, à une distance d'environ deux mètres. Ensuite, les démineurs ont pu déconnecter le système de mise à feu de la machine infernale en faisant sauter le cocotte proprement dite grâce à une charge de très faible puissance.

Selon les experts, ce type de récipient, déjà maintes fois utilisé par les C.C.C. au cours de leurs premières opérations dans la capitale, au mois d'octobre de l'année de dernière, contenait entre 3 et 5 kilos de TNT. C'est dire que l'engin aurait pu provoquer de sérieuses destructions s'il avait fonctionné normalement.

Il s'agit du dix-huitième attentat au tentative d'attentat commis jusqu'ici dans notre pays par les terroristes opérant dans le cadre d'un programme s'étendant sur plusieurs pays d'Europe occidentale. A Drogenbos, fort heureusement, tout s'est limité à la mise au repos obligatoire de quelque 450 personnes et à des interventions, souvent très spectaculaires, des forces de l'ordre et des démineurs.

Quant à l'enquête policière, elle est menée, comme d'habitude, par les services spécialisés sous la direction du parquet de Bruxelles.

On sait que le « Front révolutionnaire d'action prolétarienne » (FRAP) a déjà revendiqué deux attentats commis au mois d'avril dernier.

Le 20 avril, c'était le siège de l'assemblée parlementaire de l'Atlantique Nord, rue des Six Jeunes Hommes, au Petit Sablon, à Bruxelles. Le lendemain, le FRAP revendiquait l'attentat contre les locaux de la firme allemande AEG, rue de Stalle, à Uccle. Ces actions n'ont fait que des dégâts matériels, mais des dégâts très considérables.

Précisons que la nouvelle structure des A.C.E.C. est basée sur cinq groupes d'activités industrielles, dont l'un est appelé « Groupe Défense et Télécommunications », englobant les activités des ACEC, mais aussi de l'ETCA, de SdM, de Barco, etc.

Au cours des dix dernières années, la part du matériel « défense » dans les commandes enregistrées par les ACEC a subi de fortes fluctuations. Le niveau le plus bas a été de 2,7 % en 1975, 1977 et 1980, et le plus élevé fut de 17,6 % en 1979. Pour les dernières années, le secteur « défense » a représenté environ 10 % des commandes en moyenne, soit un montant de l'ordre de 1 à 1,4 milliard de francs. A partir de 1984, les données communiquées par l'entreprise, confondent dans une même catégorie des fabrications militaires et des matériels de télécommunication civils, ce qui rend les évaluations difficiles. Mais on sait que les activités des ACEC dans le domaine militaires sont diverses.

Certaines, comme la fabrication de matériel de propulsion destinés aux chasseurs de mines des forces maritimes françaises, belges et hollandaises et la fabrication de groupes électrogènes, destinés à l'armée, ont été plus particulièrement localisées à Drogenbos. Les ACEC produisent aussi depuis quelques années des équipements destinés aux missiles Hawk et Milan. La France a confié à cette entreprise la réalisation des système de transmission du système d'armes Crotale.

La société fournit aussi des téléchiffreurs et des appereils de cryptophonie. Elle participe au programme RITA (Réseau Intégré des Télécommunications de l'Avant) en produisant des transcodeurs, des appareillages de chiffrement et divers matériels électroniques. La filiale Barco (Kuurne-Courtrai) a fabriqué des écrans vidéo spécialement destinés aux sous-marins.

Les ACEC ont aussi développé un engin de transport de troupes baptisé Cobra. Et l'année dernière, l'entreprise belge a fourni les appareils de fin de ligne pour les transmissions par fibre optique du Shape.

Enfin, la société participe, avec d'autres, au développement des nouveaux postes radio VHF que l'armée belge doit acquérir dans un proche avenir.

Raoul DEWAEL.